

Les Palettes du cœur

31 mai, 1^{er} et 2 juin 2018

Mâcon

1^{ère} édition du festival organisée conjointement par « Le Lions Club Alphonse de » et l'association les « Serials Colors ».

L'objectif de ce festival est de récolter des fonds, par le biais d'une vente aux enchères des œuvres collectées, afin de venir en aide à des associations locales ou nationales, œuvrant pour la recherche et le bien-être des enfants malades ou en souffrance.

PRÉAMBULE

Dates : jeudi 31 mai, vendredi 1^{er} juin et samedi 2 juin

Les artistes peuvent s'inscrire sur 1, 2 ou 3 jours.

Lieux :

- accueil, informations, remises des prix et ventes aux enchères : Chambre de Commerce et d'industrie de Mâcon – place Genevès – 71000 Mâcon
- production dans le centre ville de Mâcon a des emplacements numérotés définis au préalable par tirage au sort.

RÈGLEMENT

1.

Éligibilité

Ce concours est ouvert à tous les artistes, en autant qu'ils répondent aux conditions de participation. Une œuvre par artiste peut être inscrite au concours. Toutes les œuvres soumises doivent être des créations de l'artiste et produites sur les 3 jours du festival.

2. **Mediums**

Les médiums suivants sont acceptés : peinture acrylique, aquarelle, gouache, huile, pastel, graphite et les techniques mixtes.

3.

Thème

Pour ce concours, l'artiste est invité à s'exprimer sur le thème de Mâcon (*Saône, vignoble, géographie, histoire, patrimoine, personnage célèbre, paysages,...*)

4. **Format et présentation**

Les œuvres originales ne devront pas dépassées les tailles maximum suivantes :

Format rectangle 89 x 116 (50F)

Format carré 100/100

Toutes les œuvres « papier » devront être encadrées ou présentées sur un support rigide et disposées d'un système d'accrochage.

Pour les supports châssis toilés toutes les œuvres devront disposées d'un système d'accrochage.

Note : une présentation simple mais de qualité sera appréciée.

5. Sélection

Toutes les œuvres soumises et éligibles seront jugées par le jury. La décision prise par le jury est sans appel.

6. Utilisation – Droits à l'image

L'organisation du concours se réserve le droit d'utiliser les images des œuvres soumises afin de promouvoir son festival. La participation au concours implique donc l'accord sans réserve pour que l'organisateur puisse gratuitement exposer les œuvres. Tout participant aux concours déclare se soumettre au présent règlement par le seul fait de son inscription et s'interdit tout recours envers l'organisateur à quelque titre que ce soit.

7. Propriété intellectuelle – droits d'auteur

En participant au concours chaque artiste certifie sur l'honneur être l'auteur unique de l'œuvre présentée. En outre il cède de par là-même son œuvre pour la vente aux enchères et l'ensemble de ses droits d'auteurs.

8. Inscription

Pour participer au concours, le formulaire d'inscription devra être dûment rempli. Un court curriculum vitae d'artiste peut être inclus dans votre envoi.

Pour obtenir le formulaire d'inscription :

Téléchargez-le en [format .PDF \(Acrobat\)](#) ou en [format .DOC \(Word\)](#)

9. Annulation ou report

Les organisateurs s'octroient le droit d'annuler ou de reporter à une date ultérieure tout ou partie de la manifestation en raison de conditions météorologiques défavorables.

LE JURY

Le jury sera constitué des représentants des partenaires, de professeurs d'école d'arts, d'artistes et d'un commissaire-priseur.

LES PRIX

Les prix sont offerts par nos partenaires :

La Ville de Mâcon / Le crédit agricole / La chambre de commerce et d'industrie / Le Conseil départemental de Saône & Loire / Lions Club Alphonse de / Serials Coolors

CATEGORIES	Peinture <i>(support toile et bois, huile, acrylique techniques mixtes)</i>	Papier <i>(aquarelle, encre, crayon, gouache, pastel,...)</i>
1 ^{er} prix	1 000€	1 000€
2 ^{ème} prix	500 €	500 €
3 ^{ème} prix	250 €	250 €
Prix Jeune (18 – 25 ans)	500 €	

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Merci de bien vouloir remplir le questionnaire de manière lisible et en majuscules

NOM :

PRENOM :

E-MAIL :

TEL :

ADRESSE

.....

CP : **VILLE :**

MEDIUM :

TOILE/BOIS

PAPIER

JE SOUSSIGNE(E),**CONFIRME AVOIR**
PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE PARTICIPATION AU CONCOURS « LES PALETTES DU CŒUR 2018 » ET EN ACCEPTE LES
TERMES ET CONDITIONS.

LE

A

SIGNATURE

DÉROULÉ /

Jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin :

9h : accueil des participants à la Chambre de commerce et d'industrie de Mâcon.

Tirage au sort de l'emplacement du jour et estampillage des supports.

10h : mise en place des artistes

12h30 : collation sur place ou aux Halles Saint-Pierre

17h - 18h : remise des œuvres à la CCI.

Samedi 2 juin

9h : accueil des participants à la Chambre de commerce et d'industrie de Mâcon.

Tirage au sort de l'emplacement du jour et estampillage des supports pour les nouveaux inscrits.

10h : mise en place des artistes

12h30 : collation sur place ou aux Halles Saint-Pierre

16h30 : Fin du concours - remise des œuvres à la CCI. Accrochage des œuvres.

18h00 : apéritif offert par l' UPVM (*Unions des Producteurs des Vins de Mâcon*) - CCI

18h30 : Remise des prix dans la salle René Guerin – CCI

19h30 : vente aux enchères présidé par Maître Jérôme Duvillard – commissaire priseur.